



# Protéger l'assurabilité

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



RÉASSUREUR  
PUBLIC



**RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2024 ÉDITÉ PAR CCR  
MARS 2025**

**Conception, réalisation  
et rédaction :** Citizen Press, Paris

**En couverture :** Inondation causée  
par de fortes pluies en Bourgogne à  
Venarey les Laumes, le 1<sup>er</sup> avril 2024.  
© Arnaud Finistre / AFP

**Crédits photos :** © Jeff Pachoud  
/ AFP © Laëtitia Drevet / AFP  
© Arnaud Finistre / AFP © Charles  
Caby / AFP © Richard Bouet /  
AFP © Pascal Lachenaud / AFP  
© Jean-Christophe Verhaegen /  
AFP © Patrick Meinhardt / AFP  
© Bruno Ferrandez / AFP © Jérôme  
Gilles / NurPhoto / NurPhoto via  
AFP © Yann Avril / Biosgarden  
/ Biosphoto via AFP © Delphine  
Mayeur / AFP © Michel Cavalier /  
hemis.fr © Xavier Leoty / AFP © edl  
© Jakob+Macfarlane © Nathalie  
Guironnet / Hans Lucas / Hans  
Lucas via AFP © CCR

Portraits : © Géraldine Aresteau,  
Benoît Billard, Arnaud Caillou /  
L'œil Témoin

**Impression :**  
Imprimerie EDGAR

ISSN 2801-6343  
**Dépôt légal :** à parution

5

**CCR, réassureur au service de l'intérêt général**  
Les missions et la raison d'être de CCR

6

**2024, une année de transition pour CCR**  
Entretien avec Jacques Le Pape, Président du Conseil d'administration, et Édouard Vieillefond, Directeur général

10

**Les chiffres clés de 2024**

11

**Le journal de l'année**  
Les faits marquants de 2024

15

**D'une stratégie sur le papier à une stratégie en action**  
Questions à Chrystelle Busque, Directrice générale adjointe

17

**RÉASSURER**  
Partie 1

18

**« L'assurabilité des territoires est devenue une préoccupation majeure »**  
Rencontre avec Antoine Quantin, Directeur Réassurances et Conseil

20

**Modéliser les inondations**  
L'exemple du Nord-Pas-de-Calais

22

**Rapport scientifique 2024**  
Les 5 points à retenir

23

**L'assurabilité du risque Grèves, Émeutes et Mouvements populaires**

24

**CONSEILLER**  
Partie 2

25

**« CCR fait du conseil le second pilier de son plan stratégique. »**  
Rencontre avec Nicolas Bauduceau, Directeur adjoint Réassurances et Conseil

27

**À Romorantin, un quartier conçu pour vivre avec le risque inondation**

28

**Projet Vivre avec/ Living with**  
Comment interroger les capacités de l'architecture et de l'urbanisme face aux aléas climatiques ?

30

**Le kiosque**  
Les principales publications de CCR en 2024

31

**INVESTIR**  
Partie 3

32

**Investissements 2024 : comment CCR s'adapte à un contexte incertain**  
Questions à François-Xavier Hay, Directeur des Investissements et de la Gestion Actif/Passif

34

**CCR-F, le fonds d'investissement dédié à la prévention des catastrophes naturelles**

35

**S'ENGAGER**  
Partie 4

36

**Des collaborateurs impliqués dans les missions de CCR**

38

**La gouvernance de CCR**



Le 18 octobre 2024, inondation dans le village de Limony, dans le centre de la France, à la suite de fortes pluies dans le département de l'Ardèche.  
© Jeff Pachoud / AFP

# CCR, réassureur au service de l'intérêt général

## CCR, ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA RÉASSURANCE

CCR est le réassureur public qui agit en France pour l'assurabilité des risques extrêmes et émergents. Créée en 1946, CCR a été conçue pour accompagner et protéger les Français dans la reconstruction d'après-guerre. CCR est garante du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles (régime Cat Nat) créé en 1982. CCR propose des couvertures de réassurance, avec la garantie de l'État, aux assureurs français et conseille les pouvoirs publics, les acteurs de la prévention et de la gestion des risques en matière de prévention, de modélisation et d'adaptation.

CCR est également chargée, pour le compte de l'État, de la gestion comptable, financière et, le cas échéant, administrative de plusieurs fonds publics en lien avec l'assurance.

## UNE EXPERTISE RECONNUE SUR LES RISQUES EXTRÊMES

CCR associe des capacités de modélisation physique, actuarielle et économique et de multiples expertises pour développer la connaissance des risques naturels et anthropiques, leur prévention et l'adaptation des territoires. Acteur central du régime des catastrophes naturelles, CCR couvre d'autres risques extrêmes tels que la responsabilité civile des exploitants nucléaires et le risque terroriste.

## NOTRE RAISON D'ÊTRE : PROTÉGER L'ASSURABILITÉ POUR PERMETTRE À CHACUN DE SE CONSTRUIRE UN AVENIR

Réassureur au service de l'intérêt général, nous permettons à tous les citoyens, élus, entrepreneurs, de continuer à construire des projets en dépit des vulnérabilités et des insécurités.

Nous éclairons les décideurs et apportons aux assureurs des solutions face aux catastrophes naturelles et aux risques extrêmes pour protéger chaque citoyen. Chaque jour, les femmes et les hommes de CCR développent la connaissance, la prévention et la gestion de ces risques en conjuguant la garantie de l'État et notre expertise, fruit de notre longue histoire française.

En protégeant l'assurabilité aujourd'hui, nous permettons à chacun de construire un avenir solidaire et pérenne. Nous contribuons ainsi à développer la résilience de notre société dans un environnement incertain.

# 2024, une année de transition pour CCR

Face à l'intensification des effets du changement climatique et aux défis croissants du marché de la réassurance, CCR poursuit sa dynamique d'adaptation. Entre bilan financier contrasté, augmentation de la surprime et modernisation de son organisation, l'entreprise renforce son rôle clé dans la protection des biens et des territoires. Jacques Le Pape, Président, et Édouard Vieillefond, Directeur général, partagent leur analyse et leur vision pour l'avenir.



**Jacques Le Pape**

Président du Conseil d'administration

**Édouard Vieillefond**

Directeur général de CCR

# « D'une manière générale, je dirais que 2024 amorce un retour à l'équilibre, qui devrait se confirmer dans les années à venir sous l'effet de l'augmentation de la surprime "Cat Nat", qui entre en vigueur en 2025. »

Jacques Le Pape,  
Président du Conseil d'administration

## Quel bilan dressez-vous de l'année 2024 ?

**J. LE PAPE** | D'une manière générale, je dirais que 2024 amorce un retour à la normale, c'est-à-dire à l'équilibre et à la capacité pour CCR d'accumuler des réserves. Il faudra que cela se confirme sous l'effet de l'augmentation de la surprime « Cat Nat », qui entre en vigueur en 2025. La baisse des taux d'intérêt a par ailleurs créé des conditions favorables à la gestion d'actifs sur le long terme, contribuant ainsi à notre équilibre structurel.

**E. VIEILLEFOND** | Sur le plan économique, l'année 2024 se termine sur un résultat technique déficitaire, comme ce fut le cas l'an dernier, et plus généralement sur huit des neuf dernières années. Cette tendance de fond est, bien sûr, la conséquence directe du changement climatique et de l'augmentation continue des coûts d'indemnisation qu'il entraîne. Toutefois, nous avons pu maintenir un résultat net positif grâce au rendement satisfaisant de nos actifs. Ce rendement a lui-même été rendu possible par la rotation des actifs obligataires opérée à l'occasion de la cession de la majorité du capital de CCR Re (désormais Arundo Re) en 2023, qui a permis de capter le bénéfice de la hausse des taux obligataires.

## Quel regard portez-vous sur la sinistralité enregistrée en 2024 ?

**J. LE PAPE** | En matière de sinistralité, les compagnies d'assurance et CCR ont indemnisé les conséquences d'un nombre réduit d'événements significatifs comme les inondations successives dans les Hauts-de-France ou le cyclone Chido qui a frappé l'archipel de Mayotte en décembre dernier. La sécheresse a été nettement en retrait par rapport à 2022 et 2023. La hausse de nos recettes, qui était attendue depuis plusieurs années, va permettre de rééquilibrer le système. C'est un enjeu majeur pour assurer la pérennité du régime des catastrophes naturelles et permettre aux assurés d'être indemnisés.

**E. VIEILLEFOND** | L'année a été principalement marquée par une augmentation de la sinistralité dite attritionnelle, qui s'est traduite par une succession d'inondations. Les 15 mois successifs de pluies sur l'ensemble du pays rappellent que le changement climatique se confirme chaque année davantage. Les Français en sont d'ailleurs de plus en plus conscients. La question de l'assurabilité est entrée dans le débat public. Selon une étude que nous avons réalisée en 2024, 72 % des Français jugent ainsi que le risque de dommages liés aux catastrophes naturelles est de plus en plus fort. De fait, l'annonce de l'augmentation de la surprime Cat Nat de 12 à 20 %

– la première augmentation en 25 ans – a été globalement bien acceptée, bien qu'elle demande des efforts. Nos compatriotes sont attachés à leur système d'assurance et veulent le préserver.

## Sur le plan opérationnel, quels sont les grands points à retenir de l'année écoulée ?

**E. VIEILLEFOND** | 2024 aura d'abord été l'année de l'autonomisation complète de CCR Re, devenu Arundo Re. Nos équipes, celles d'Arundo Re et de SMABTP, ont su collaborer de manière efficace pour finaliser en pratique la séparation au deuxième trimestre 2024, avec plusieurs mois d'avance sur le planning prévu, malgré la grande complexité des opérations à mener. De 2024, je retiendrais également l'adaptation en profondeur, avec nos cédantes, de notre schéma de réassurance afin de tirer les leçons de l'évolution de notre environnement. Enfin, sur le plan opérationnel, nous avons désormais une organisation qui reflète nos priorités stratégiques avec, parmi les nouveautés significatives, la création d'une direction des modélisations, d'une nouvelle direction de la transformation et d'une direction RSE.

**J. LE PAPE** | Comme l'a dit Édouard Vieillefond, 2024 est une année de stabilisation de notre organisation opérationnelle. Ceci constitue un levier supplémentaire de solidité et de cohérence pour CCR.



Inondation à Craon, dans l'ouest de la France, le 20 juin 2024. Les départements de la Mayenne et du Maine-et-Loire ont été placés en vigilance rouge le 20 juin 2024 par Vigicrues en raison de « débordements très importants » de l'Oudon.  
© Laëtitia Drevet/AFP

### Dans quel état d'esprit CCR aborde-t-elle 2025 ?

**E. VIEILLEFOND** | Nous voulons d'abord être une entreprise performante, à même de répondre aux nombreux enjeux auxquels fait et fera face le régime Cat Nat, pour les risques associés au changement climatique et à ceux liés aux risques émergents. Cette volonté de modernisation s'articule autour de nombreux plans. Celui de la gouvernance d'abord, nous l'avons vu à l'instant. Nous faisons également évoluer nos modes de fonctionnement avec la mise en place d'un cadre stratégique structuré autour d'un modèle opérationnel cible, qui vise à optimiser notre organisation, renforcer notre efficacité opérationnelle et assurer une meilleure résilience face aux défis à venir. Dans le même temps, nous optimisons nos capacités de modélisation car ce domaine est plus que jamais

le cœur du réacteur de notre activité de réassurance. Avec la nouvelle organisation mise en place, nous disposons désormais d'une direction pleinement dédiée à ce domaine d'activité, qui s'appuiera sur des moyens informatiques renforcés. Enfin, nous menons également des travaux visant à intégrer encore davantage l'analyse des données et l'intelligence artificielle à nos processus métier.

**J. LE PAPE** | En 2025, CCR sera encore davantage au service de ses clients. La sécurisation d'un niveau de recettes suffisant nous permet de fournir un bon niveau de réassurance. Nous continuerons aussi à développer l'expertise de la maison, notamment pour ce qui est de nos capacités de modélisation. C'est un centre de compétence unique dont peuvent bénéficier l'État, les collectivités territoriales et les acteurs qui en ont besoin.

### Quels sont les grands défis à relever dans les années qui viennent ?

**J. LE PAPE** | À moyen et long terme, notre principal défi est de piloter le régime de manière à ce que le nouveau niveau de prime demeure suffisant au regard de l'évolution des risques. Au-delà du régime Cat Nat et des mécanismes spécifiques aux risques terroristes et nucléaires, CCR joue aussi un rôle de vigie sur des risques extrêmes et émergents quand leur ampleur interroge sur la robustesse de notre marché assurantiel.

**E. VIEILLEFOND** | Un autre axe stratégique pour l'avenir est de protéger l'assurabilité des biens et des territoires face aux catastrophes naturelles. L'Observatoire de l'assurabilité qui nous a été demandé par le gouvernement permettra de détecter les zones soumises

# « Un autre axe stratégique pour l'avenir est de protéger l'assurabilité des biens et des territoires face aux catastrophes naturelles. »

Édouard Vieillefond,  
Directeur général de CCR



aux événements climatiques dans lesquelles des signes de tension sur le marché de l'assurance apparaissent. Nous remettrons un premier rapport cette année. Dès cette année et plus encore en 2026, nous conditionnerons également une partie du commissionnement que nous versons aux compagnies d'assurance dans le cadre des traités à leur présence dans les territoires les plus à risque. Ces deux actions s'inscrivent pleinement dans la philosophie du Plan national d'adaptation au changement climatique.

## Quelle place occupe la prévention dans la stratégie de CCR ?

**J. LE PAPE** | Nous ne pouvons évidemment pas déployer nous-mêmes les moyens et actions à hauteur du besoin de prévention ou d'adaptation à la dérive des risques climatiques. Mais nous recommandons à chaque fois que cela est possible les actions adaptées et les soutenons dans la mesure de nos moyens et de notre mandat.

**E. VIEILLEFOND** | Faire face aux périls à venir et assurer la pérennité du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles passe nécessairement par le développement de la prévention et l'adaptation dans nos territoires. Il est essentiel de renforcer les dispositifs existants, comme le fonds « Barnier » et les PPRI, tout en développant la prévention individuelle, notamment contre le retrait-gonflement des argiles (RGA) dans l'Hexagone et les cyclones dans les territoires ultra-marins. C'est pourquoi nous nous réjouissons de la création, dans la loi de Finances 2025, pour la première fois, d'une ligne budgétaire consacrée à ce thème.

CCR s'est associée à un pionnier du capital-investissement Greentech au travers d'un fonds d'investissement, le Climate Change Resilience Fund (CCR-F), dédié à l'innovation pour la prévention des catastrophes naturelles et l'adaptation au changement climatique. Celui-ci vise à prouver que prévention et adaptation sont désormais rentables en soutenant des solutions technologiques et industrielles qui auront un impact rapide. Ce fonds, d'une taille cible

de 100 M€, investira dans une quinzaine d'entreprises innovantes.

## Et à l'échelle européenne, quelle est la place de CCR dans les réflexions menées sur la réassurance ?

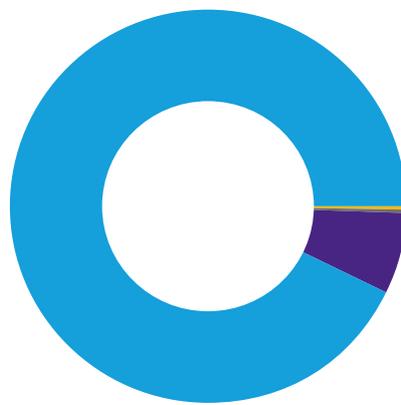
**E. VIEILLEFOND** | Avec l'intensification du changement climatique, les discussions sur l'indemnisation des catastrophes naturelles se multiplient en Europe. La BCE et l'EIOPA ont récemment publié des travaux suggérant l'adoption de modèles de réassurance proches du système français. Historiquement peu considérés face à une carence de marché qui à l'époque paraissait moins évidente, les régimes de réassurance public-privé multirisques, tels qu'ils n'existent qu'en France et en Espagne, suscitent un intérêt croissant. Des pays comme l'Italie, le Portugal et même désormais l'Allemagne s'y intéressent de près. Et s'il n'existe pas encore de cadre européen de réassurance des catastrophes naturelles, les échanges s'intensifient. CCR est plus que jamais considérée comme un interlocuteur de référence !

# Les chiffres clés de CCR

**1,237 Md €**

CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT,  
DONT :

**92,9 %**  
CAT NAT



**0,2 %**

RISQUES  
EXCEPTIONNELS

**< 0,1 %**

ASSURANCE  
CRÉDIT

**6,8 %**

ATTENTATS

**101,8 %**

RATIO COMBINÉ

**252 M €**

RÉSULTAT FINANCIER

**2,7 %**

TAUX DE RENDEMENT  
DES ACTIFS INVESTIS

(exprimé en normes comptables françaises)

**10 618 M €**

ACTIF FINANCIER  
EN VALEUR DE MARCHÉ

**183 M €**

RÉSULTAT NET

**8<sup>e</sup> année**

DE DÉFICIT POUR LE RÉSULTAT  
TECHNIQUE CAT NAT DEPUIS 2016

# LE JOURNAL DE L'ANNÉE



La ville d'Arques, dans le nord de la France, en partie inondée à la suite de la crue de l'Aa, le 4 janvier 2024.  
© Charles Caby / AFP

JANVIER

## Inondations dans les Hauts-de-France

Entre la fin de l'année 2023 et le début de l'année 2024, une succession de passages pluvieux et venteux a concerné la moitié nord de la France. Des cumuls de précipitations importants ont provoqué de nombreux débordements et crues dans les Hauts-de-France, le nord-ouest et le nord-est. Les dégâts des inondations de novembre 2023 ont été aggravés par les nouvelles crues de janvier 2024.

**171 communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle.**

JANVIER

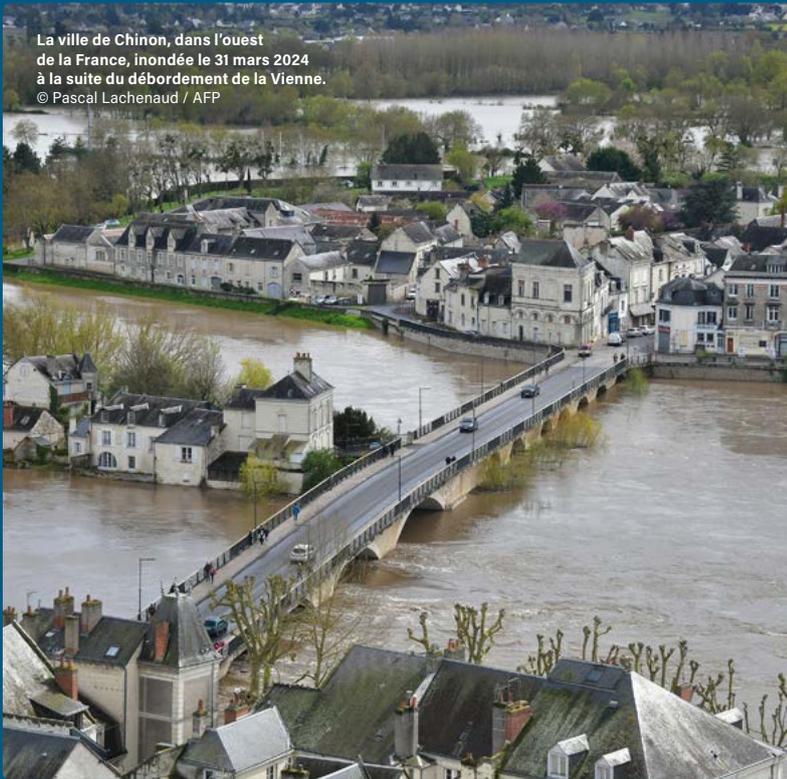
## Cyclone Belal à La Réunion

Le 15 janvier 2024, le cyclone tropical Belal s'est abattu sur l'île de La Réunion en apportant des rafales dépassant les 150 km/h et un cumul important de précipitations. Jusqu'à 600 mm de pluie sont tombés en seulement 24 heures. L'île a immédiatement été placée en alerte violette, synonyme de confinement strict pour ses 870 000 habitants. Des dégâts majeurs ont heureusement pu être évités du fait du changement de trajectoire du cyclone, épargnant ainsi l'intérieur des terres.

**24 communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle.**



Routes inondées après le passage du cyclone Belal à Saint-Paul, sur l'île de La Réunion, le 15 janvier 2024.  
© Richard Bouet / AFP



La ville de Chinon, dans l'ouest de la France, inondée le 31 mars 2024 à la suite du débordement de la Vienne.  
© Pascal Lachenaud / AFP



Des pompiers aident un habitant à traverser une route inondée à bord d'un bateau à Bouzonville, dans le nord-est de la France, le 17 mai 2024.  
© Jean-Christophe Verhaegen / AFP

AVRIL

## Inondations du centre-ouest et de la Bourgogne

Du 29 mars au 3 avril, la dépression Nelson a généré des conditions météorologiques extrêmes sur une large partie du territoire français. Les départements de l'Indre-et-Loire et de la Vienne ont été touchés par

d'abondantes précipitations entre le 29 mars et le 1<sup>er</sup> avril, entraînant une vigilance rouge crues par Météo-France. À partir du 1<sup>er</sup> avril, les pluies se sont particulièrement concentrées sur la Bourgogne, et notamment sur la Côte-d'Or, l'Yonne et la Saône-et-Loire. Ces précipitations, conjuguées à la saturation des sols, ont entraîné la crue de nombreux cours d'eau, causant des dommages significatifs.

**263 communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle.**

MAI

## Inondations dans le nord-est de la France

Entre le 17 et le 20 mai 2024, le nord-est de la France a connu un épisode pluvieux intense dû à une goutte froide en provenance d'Allemagne. Des cumuls de précipitations exceptionnellement élevés ont été enregistrés entraînant la crue de plusieurs cours d'eau de la Moselle et du Bas-Rhin et causant de vastes inondations. Plus de 1000 sapeurs-pompiers ont été mobilisés.

**338 communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle.**



JUIN

## Encourager la recherche sur les catastrophes naturelles

À l'occasion de la 15<sup>e</sup> Journée CCR CAT, le Prix CCR Cat Nat 2024 a été décerné à Hippolyte Kern pour sa thèse intitulée

« Le dépôt d'avalanche : une nouvelle variable dans la connaissance du risque avalancheux ». Menés en partenariat avec le Laboratoire de géographie physique de Paris et l'Inrae, ces travaux apportent un éclairage inédit sur l'évaluation du risque d'avalanche. Le prix CCR Cat Nat, qui récompense une thèse de doctorat dédiée à la compréhension des catastrophes naturelles et à leur prise en compte dans les métiers de l'assurance et de la prévention, est attribué par un jury composé d'universitaires, d'experts de la recherche et de l'assurance ainsi que de représentants de CCR.

SEPTEMBRE

## Master Club 2024 : vers un régime Cat Nat européen ?

Édouard Vieillefond, Directeur général de CCR, est intervenu le 1<sup>er</sup> septembre lors d'une table ronde sur le thème « Faut-il un régime Cat Nat européen ? ». Alors que le régime français des catastrophes naturelles fait figure de modèle en Europe et à l'international, la hausse de la sinistralité liée au changement climatique interroge sur l'évolution du cadre assurantiel. La mutualisation des risques à l'échelle européenne pourrait-elle

renforcer la résilience du système ? Cette table ronde a permis d'explorer les enjeux et les perspectives d'un tel dispositif, inspiré de l'expérience française.

acteurs clés du marché de l'assurance et de la réassurance. Cet événement a permis aux professionnels d'échanger de manière bilatérale en amont des renouvellements, favorisant ainsi le dialogue et l'anticipation des grands enjeux du secteur.

SEPTEMBRE

## Les RVS : un temps fort pour l'assurance et la réassurance

La 66<sup>e</sup> édition des Rendez-Vous de septembre (RVS) s'est déroulée du 7 au 11 septembre 2024, réunissant les



OCTOBRE

## Inondations consécutives à la tempête Leslie

Du 16 au 19 octobre 2024, une large partie de la France a été frappée par un épisode pluvieux exceptionnel lié à la tempête Leslie. Des cumuls de précipitations significatifs ont été enregistrés, notamment dans le sud-est, où les Cévennes ont reçu entre 650 et 700 mm de pluie en 48 heures. Ces précipitations orageuses sont intervenues sur des sols saturés d'eau depuis le 15 octobre, à la suite d'un mois de septembre plus pluvieux que la normale, entraînant d'importants débordements et causant de nombreux dégâts.

**429 communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle.**

La boue dans le centre-ville d'Annonay, en Ardèche, le 18 octobre 2024, au lendemain des inondations qui ont frappé la ville.  
© Jeff Pachoud / AFP



OCTOBRE

## Rendez-vous à Baden-Baden

Les experts de CCR ont pris part aux rencontres annuelles de Baden-Baden (Allemagne), un événement majeur du secteur de l'assurance et de la réassurance à l'échelle européenne.

En présence de réassureurs, de souscripteurs, de courtiers et d'experts internationaux, ces rencontres ont permis de nourrir les échanges sur les grands sujets d'actualité : la gestion des risques, la résilience des territoires et le soutien aux initiatives de protection des biens et des personnes. Cette plateforme d'échanges constitue un rendez-vous clé pour les professionnels engagés en faveur de la prévention et de la sécurité des personnes et des biens.

DÉCEMBRE

## Cyclone Chido à Mayotte

Le 14 décembre, le cyclone Chido a frappé Mayotte avec une grande violence. L'archipel n'avait pas connu de cyclone d'une telle force depuis 1934. Des vents destructeurs conjugués à de très fortes pluies ont causé des dommages considérables dans tout l'archipel. Le passage de Chido a été dévastateur, aussi bien en termes de nombre de victimes que de dommages aux biens.

**17 communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle.**



La ville de Mamoudzou, sur le territoire français de Mayotte, après le passage du cyclone Chido sur l'archipel, le 22 décembre 2024.  
© Patrick Meinhardt / AFP

Une large fissure sur la façade d'une maison de Fontainebrux dans le Jura, en octobre 2003, à la suite de la sécheresse de l'été.  
© Bruno Ferrandez / AFP



2024

## Sécheresse

À l'échelle du pays, l'année 2024 s'est caractérisée par des précipitations excédentaires sur une grande partie du territoire métropolitain. Au regard de l'état moyen de l'indicateur de sécheresse des sols superficiels, 2024 se classe au troisième rang des années les plus humides des 30 dernières années, après 2014 et 2007. Pour autant, localement, une sécheresse des sols a pu être observée, en particulier sur le pourtour du golfe du Lion.

# D'une stratégie sur le papier à une stratégie en action

En 2024, CCR a franchi une étape décisive dans la mise en œuvre de son plan stratégique avec l'adoption d'un Target Operating Model (TOM) alignant chaque collaborateur sur une stratégie en action. Chrystelle Busque, Directrice générale adjointe, revient sur les faits marquants de l'année écoulée.



---

**Chrystelle  
Busque**

Directrice générale  
adjointe

---



*« Preuve de notre agilité accrue, nous avons accéléré les délais de clôture de nos comptes en 2024, nous plaçant parmi les meilleurs standards du marché. »*

### Rétrospectivement, quels ont été pour vous deux faits marquants de 2024, en externe et en interne ?

**C. BUSQUE** | En externe, assurément la hausse de la surprime dès janvier 2025 pour rééquilibrer le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles. En interne, la fin du gigantesque travail d'autonomisation de CCR Re, devenu Arundo Re, qui a pris un an et demi et a été tenu dans les délais grâce à la compétence et l'engagement exceptionnels des équipes.

### Où en est la mise en place du nouveau modèle opérationnel ?

**C. BUSQUE** | 2024 a marqué l'aboutissement de notre plan stratégique : pour la première fois, l'entreprise a défini son modèle opérationnel cible pour passer d'une stratégie couchée sur le papier à une stratégie en action au service de notre mission d'intérêt général. La réorganisation qui en découle pour

les collaborateurs améliore l'efficacité avec des circuits de décision plus courts pour répondre aux enjeux majeurs du plan stratégique : une Direction Réassurances et Conseil pour mieux accompagner nos clients, une Direction Modélisations pour poursuivre les travaux à un niveau d'excellence de ce métier au cœur de la chaîne de valeur de CCR, la création d'une Direction de la Transformation intégrant toutes nos activités data pour piloter la transformation de l'entreprise et la création d'une Direction RSE.

Preuve de notre agilité accrue, nous avons accéléré les délais de clôture de nos comptes en 2024, nous plaçant parmi les meilleurs standards du marché pour garantir une information optimale à nos parties prenantes. Plus symboliquement, cette transformation interne se traduit aussi physiquement, avec l'inauguration de nos locaux réaménagés en un temps record, dans des espaces qui fluidifient la communication dans un environnement de travail agréable et modulaire, avec la création de nombreuses salles de réunion.

Il était essentiel que chaque collaborateur visualise concrètement sa contribution à cette évolution. C'est pourquoi chacun détient au moins un objectif aligné sur le TOM et qu'un travail est en cours pour décliner l'ensemble des actions du TOM dans chaque fiche de poste.

### Quelles sont vos priorités opérationnelles pour 2025 ?

**C. BUSQUE** | L'une des priorités est la gestion et l'exploitation des données et l'usage de l'IA : ces travaux sont en cours de structuration. Nous avons déjà des cas d'usage simples et visons des applications plus avancées au service de notre cœur de métier.

Nos autres priorités incluent la montée en puissance de notre offre de conseil aux côtés de la réassurance, la publication du premier Observatoire de l'assurabilité, la poursuite des travaux avec la profession autour du schéma Cat Nat, la montée en puissance de notre stratégie RSE.

# RÉASSURER

Face à l'urgence climatique,  
le rôle essentiel du régime Cat Nat



Le 9 avril 2024, des inondations côtières ont impacté le département d'Ille-et-Vilaine en raison de la tempête Pierrick, avec des vents violents, une forte houle et des coefficients de marée élevés.

© Jérôme Gilles / NurPhoto / NurPhoto via AFP

L'année 2024 a été marquée par une série de catastrophes naturelles dont la plus marquante, le cyclone Chido, a durement touché l'archipel de Mayotte. Mobilisé pour répondre à l'urgence, CCR a poursuivi son travail de fond à travers la refonte du schéma de réassurance et la mise en place de l'Observatoire de l'assurabilité.

65 %

des Français ont conscience du fait que le système d'assurance est face à un défi économique pour maintenir l'assurabilité.

# L'assurabilité des territoires est devenue une préoccupation majeure

Si, à l'image du cyclone Chido survenu à Mayotte, les événements climatiques extrêmes se multiplient, CCR agit pour assurer la pérennité du régime Cat Nat et préserver l'assurabilité des territoires. Les explications d'Antoine Quantin, Directeur Réassurances et Conseil.



---

**Antoine  
Quantin**

Directeur Réassurances  
et Conseil

---

## Le cyclone Chido, qui s'est abattu sur Mayotte le 14 décembre 2024, a dévasté une grande partie de l'archipel. En quoi cet événement climatique peut-il être qualifié d'extrême ?

**A. QUANTIN** | Chido est un cyclone tropical de catégorie 4 sur l'échelle de Saffir-Simpson – l'outil de mesure des ouragans –, qui en compte 5. Dans l'archipel, aucun cyclone n'avait été aussi dévastateur depuis 1934, aussi bien en nombre de victimes qu'en dommages aux biens. Les vents particulièrement violents, avec des pointes à 226 km/h mesurées par la station Météo-France de Pamandzi, ont été accompagnés de pluies torrentielles. Il est tombé 200 mm d'eau en l'espace de 12 heures, soit autant qu'en un mois.

## Ce type de catastrophe va-t-il peser sur la capacité de CCR à reconstituer ses réserves ?

**A. QUANTIN** | En 2024, le résultat technique Cat Nat a été déficitaire pour la huitième année en neuf ans. En France, la récurrence des épisodes pluvieux et des orages a fait de 2024 la pire année depuis au moins 10 ans en matière de sinistralité attritionnelle, avec un très grand nombre d'événements de faible ampleur. En ajoutant le cyclone Chido, le coût total atteint 1244 millions d'euros courant. La provision pour égalisation des catastrophes naturelles, qui avait été épuisée en 2023, n'a pas pu être reconstituée.

## Dans ce contexte, comment la couverture de réassurance publique des catastrophes naturelles de CCR va-t-elle évoluer ?

**A. QUANTIN** | Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025, le rehaussement du taux de la surprime relative à la garantie « catastrophe naturelle », prévu par le décret du 22 décembre 2023, devrait permettre à CCR de retrouver un meilleur équilibre financier et une capacité à reconstituer progressivement ses réserves. En effet,



*« Effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2025, le rehaussement du taux de la prime relative à la garantie “catastrophe naturelle” devrait permettre à CCR de retrouver un meilleur équilibre financier. »*

ce taux est passé de 12 % à 20 % pour les contrats d'assurance de dommages aux biens d'habitation et professionnels, et de 6 % à 9 % sur les garanties vol et incendie des contrats automobiles.

Par ailleurs, le schéma de réassurance a été renégocié en 2024 pour tenir compte de cette évolution. Le niveau minimum de l'intervention de CCR a été revu et une couverture additionnelle spécifique aux outre-mer a été proposée aux assureurs présents sur ces territoires très exposés. Le commissionnement a été révisé pour l'exercice 2025. À compter de 2026, il intégrera non seulement une incitation à la prévention et à la bonne gestion des sinistres, mais également des critères de soutien à l'assurabilité. Par ailleurs, le traité de réassurance a été entièrement réécrit pour être cohérent avec les pratiques de marché.

Enfin, le guide d'indemnisation a été modifié pour tenir compte, notamment, du besoin de coordination en matière d'événements de grande ampleur, des réformes récentes

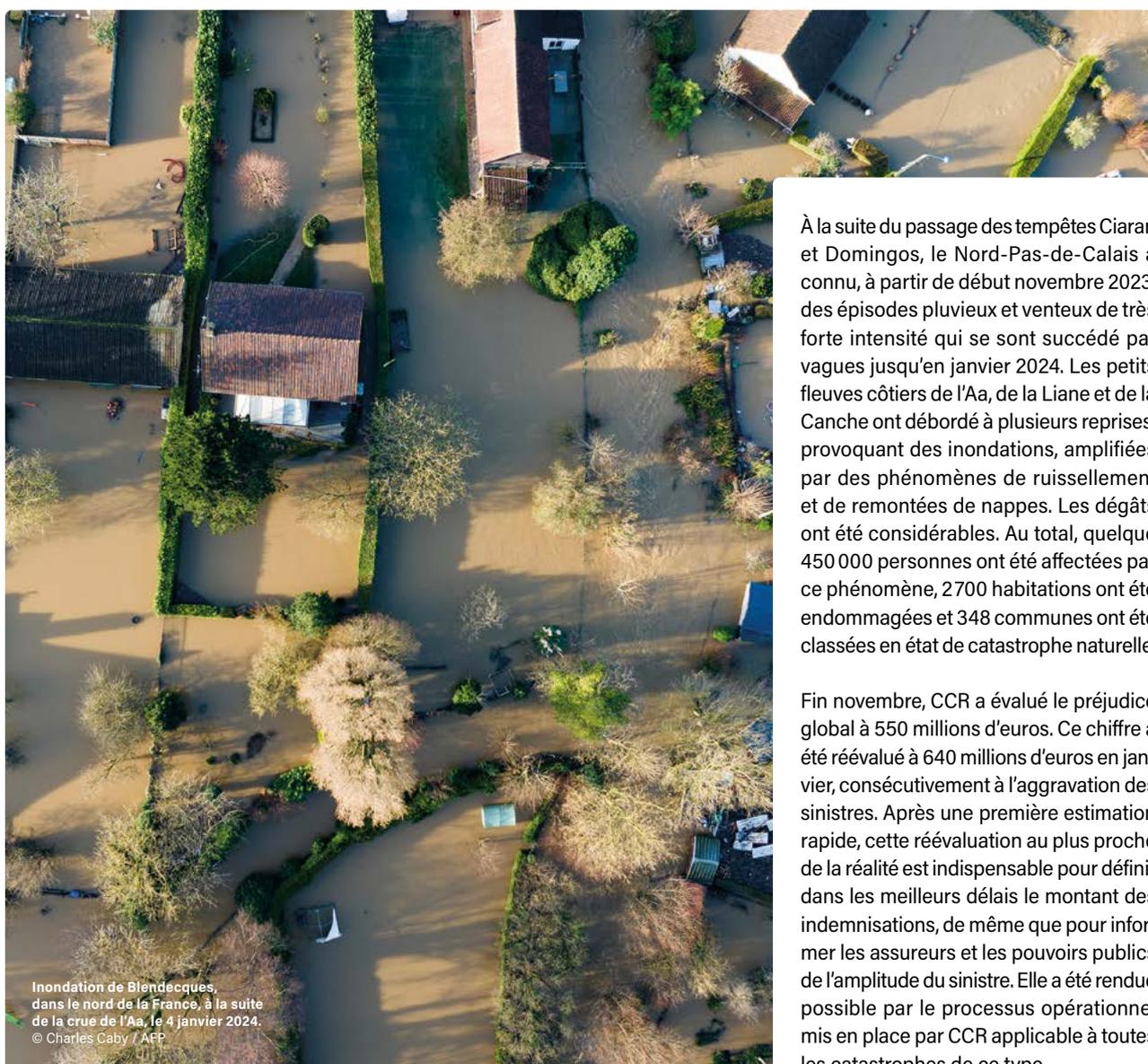
et de l'expérience des événements survenus. Sa diffusion sera élargie aux pouvoirs publics sous la forme d'un document de synthèse pédagogique.

## Ces catastrophes récurrentes menacent-elles l'assurabilité des territoires ?

**A. QUANTIN** | Dans un contexte de multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, l'assurabilité des territoires est devenue une préoccupation majeure. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a missionné CCR pour mettre en place un Observatoire de l'assurabilité en France. Celui-ci a pour vocation de contribuer au maintien d'une offre d'assurance solidaire et mutualisée dans les territoires métropolitains et ultramarins, alors que les catastrophes naturelles y sont de plus en plus fréquentes et intenses. L'observatoire est construit en concertation avec les acteurs du secteur de l'assurance, dans une perspective d'intérêt général. CCR publiera d'ailleurs un premier rapport de cet observatoire courant 2025.

# Modéliser les inondations : l'exemple du Nord-Pas-de-Calais

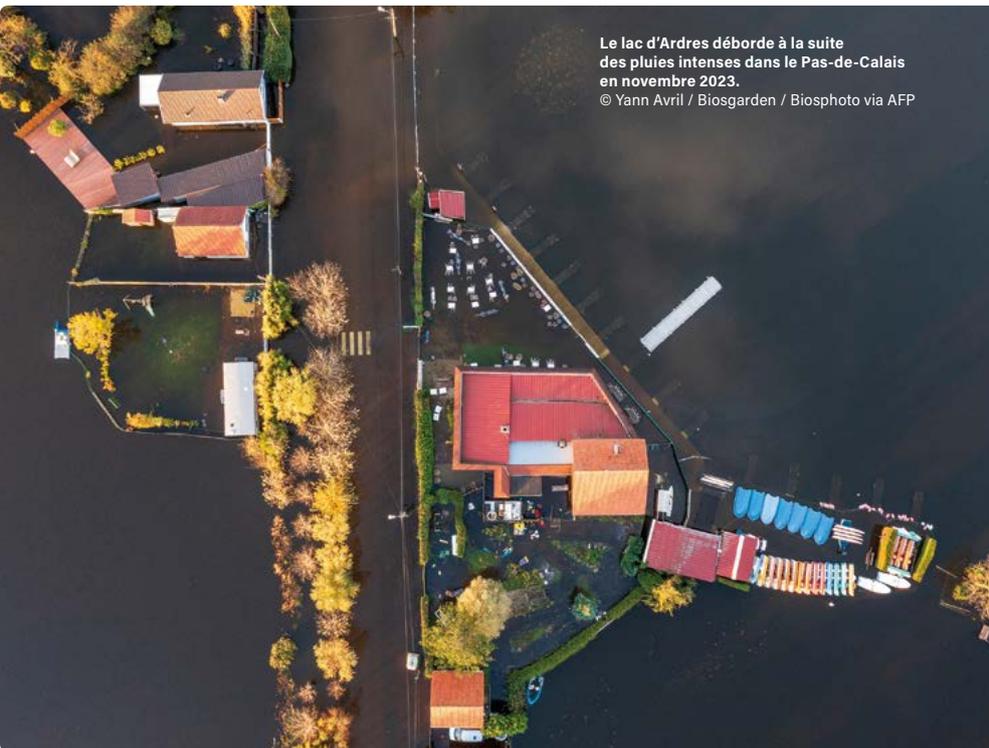
Historiques du fait de leur importance, les inondations qui ont touché le Nord-Pas-de-Calais entre fin 2023 et début 2024 ont occasionné plus de 600 millions d'euros de dégâts. Grâce à la chaîne de modélisation de CCR, l'impact de cette catastrophe sur les biens et les bâtiments a pu être estimé rapidement. Explications.



Inondation de Blendecques, dans le nord de la France, à la suite de la crue de l'Aa, le 4 janvier 2024.  
© Charles Caby / AFP

À la suite du passage des tempêtes Ciaran et Domingos, le Nord-Pas-de-Calais a connu, à partir de début novembre 2023, des épisodes pluvieux et venteux de très forte intensité qui se sont succédé par vagues jusqu'en janvier 2024. Les petits fleuves côtiers de l'Aa, de la Liane et de la Canche ont débordé à plusieurs reprises, provoquant des inondations, amplifiées par des phénomènes de ruissellement et de remontées de nappes. Les dégâts ont été considérables. Au total, quelque 450 000 personnes ont été affectées par ce phénomène, 2700 habitations ont été endommagées et 348 communes ont été classées en état de catastrophe naturelle.

Fin novembre, CCR a évalué le préjudice global à 550 millions d'euros. Ce chiffre a été réévalué à 640 millions d'euros en janvier, consécutivement à l'aggravation des sinistres. Après une première estimation rapide, cette réévaluation au plus proche de la réalité est indispensable pour définir dans les meilleurs délais le montant des indemnisations, de même que pour informer les assureurs et les pouvoirs publics de l'amplitude du sinistre. Elle a été rendue possible par le processus opérationnel mis en place par CCR applicable à toutes les catastrophes de ce type.



Le lac d'Ardres déborde à la suite des pluies intenses dans le Pas-de-Calais en novembre 2023.  
© Yann Avril / Biosgarden / Biosphoto via AFP

## LA CHAÎNE DE MODÉLISATION DE CCR

Concrètement, tout commence par une veille événementielle, qui s'appuie sur des dispositifs de vigilance publics ou privés, afin de suivre l'arrivée et le déroulement d'une tempête ou de tout autre phénomène météorologique extrême. Lorsque des dommages sont constatés, la chaîne de modélisation des inondations de CCR est alors activée.

Cette chaîne repose sur les données de précipitations observées par Météo-France, ainsi que sur les mesures de débits aux stations hydrométriques effectuées par le portail Hub'Eau. À partir de ces informations, un modèle hydrologique, conçu par CCR, convertit les pluies en débits et produit des emprises inondées à une résolution de 25 mètres grâce à un modèle d'étalement de type LisFlood. Ces emprises, simulées sous forme de hauteurs d'eau, sont ensuite validées en les confrontant aux images satellitaires ou à toute autre information, puis servent de représentation de l'aléa pour en estimer les coûts.

Peu avant le début des inondations dans le Nord-Pas-de-Calais, l'analyse des prévisions hydrométéorologiques avait permis de détecter l'arrivée imminente d'une nouvelle tempête en France, qui était suivie d'un régime de traîne caractérisé par

des averses soutenues. Les premières collectes de données n'avaient toutefois pas été utilisées car, quelques jours plus tard, le passage d'une dépression causait à nouveau de très fortes pluies sur les départements côtiers du nord du pays, tandis que le 14 novembre, un front actif apportait des précipitations intenses sur des zones particulièrement vulnérables ayant été durement touchées par les événements précédents. Une fois les pluies terminées, le modèle hydrologique ainsi que le modèle d'étalement ont pu être lancés, avec des résultats qui ont dû être réévalués en janvier 2024, lorsqu'une deuxième série d'inondations touchait la région.

## UN CAS D'ÉCOLE

L'estimation du coût des dommages causés par cet événement constitue un cas d'école pour le déploiement des savoir-faire de CCR en matière d'analyse des risques et de modélisation. Étalées sur plusieurs semaines, composées de vagues successives, ces inondations ont nécessité différentes étapes pour être correctement modélisées en raison de la très grande variabilité des données d'entrée. La mise en place d'une chaîne opérationnelle a permis d'avoir une procédure ordonnée qui a limité l'impact des incertitudes du fait des sources d'information variées et qui, malgré les courts délais, a produit un résultat conforme à la réalité.



## Charles Dumartinet

Directeur Modélisations

### « UNE EXPERTISE INDISPENSABLE POUR ÉVALUER LE COÛT DES DOMMAGES »

« Caractérisées par de forts cumuls de précipitations et des crues à répétition, les inondations qui ont touché le Nord-Pas-de-Calais ont nécessité une approche spécifique pour pouvoir estimer les dommages de façon précise. Il a fallu actualiser à plusieurs reprises les résultats obtenus pour couvrir l'intégralité de l'événement et tenir compte de la durée de submersion des biens et des bâtiments. En effet, plus celle-ci est longue, plus les dégradations matérielles et les pertes d'exploitation sont importantes. Autre impératif : inclure les facteurs d'aggravation, comme l'impact du gel, pour déterminer rigoureusement les taux de destruction.

Ces inondations soulignent l'importance de l'expertise indispensable pour évaluer le coût des dommages causés par une catastrophe naturelle. »

# Rapport scientifique 2024 : les 5 points à retenir

Publié début 2024, le rapport scientifique de CCR met en lumière des avancées en matière de modélisation et de compréhension des risques naturels et anthropiques. Mobilisant les experts de l'entreprise, ces travaux montrent l'importance de la coopération scientifique, de l'innovation et de la mise à jour des outils développés chez CCR pour mieux anticiper et atténuer les impacts des catastrophes sur les biens et les personnes.

## 1 DES CONNAISSANCES RENFORCÉES GRÂCE À LA MODÉLISATION

Les études sur les séismes, le retrait-gonflement des argiles (RGA), les inondations, les feux de forêt et les attaques terroristes de type "bombe sale" ont permis de valider de nouvelles hypothèses pour l'amélioration continue de la modélisation des aléas et l'évaluation des dommages assurés.

## 2 LA RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE : UN ENJEU CRUCIAL

CCR participe aux projets de recherche comme Muffins\*. Cette participation a mis en évidence l'importance des collaborations interdisciplinaires pour mettre en place les approches scientifiques les plus récentes en modélisation des inondations. Notamment en ce qui concerne la combinaison des modèles hydrologiques, hydrauliques et des techniques de machine-learning.

## 3 LA VEILLE AU SERVICE DE L'ESTIMATION DES COÛTS

Les travaux sur l'estimation des coûts des catastrophes, comme ceux concernant les inondations dans le Nord-Pas-de-Calais, illustrent l'importance du processus de veille événementielle et de la chaîne de modélisation mise en place chez CCR pour fournir rapidement des estimations précises des dommages.

## 4 L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, TOUJOURS PLUS UTILE

L'utilisation de l'IA pour le traitement des données non structurées, comme l'analyse des conditions générales d'assurance et la normalisation des adresses, a prouvé son efficacité pour améliorer la fiabilité et la reproductibilité des résultats.

## 5 LE RÔLE CLÉ DE LA PRÉVENTION

L'évaluation de l'efficacité des dispositifs de prévention des catastrophes naturelles et le projet "Initiative Sécheresse" soulignent le rôle clé de la prévention dans la réduction des coûts des sinistres et le renforcement de la résilience des territoires.



L'intégralité du rapport scientifique : <https://urls.fr/Epj39P>

\*Muffins pour "MULTIscale Flood Forecasting with INnovating Solutions". L'objectif principal du projet Muffins est de développer de nouvelles approches intégrées de prévision des inondations. En plus de CCR/R&D-Modélisation, les partenaires du projet sont l'Institut de mathématiques de Toulouse, l'Inria, l'Université Gustave-Eiffel, l'Institut de mécanique des fluides de Toulouse et le Cerema.

# L'assurabilité du risque Grèves, Émeutes et Mouvements populaires

Les événements de juin 2023, qui ont coûté près de 800 M€ aux assureurs, ont déclenché plusieurs réflexions sur l'assurabilité des collectivités territoriales par le marché privé (rapports Chrétien/Dagès, Husson). Celles-ci ont été catalysées par les événements de mai 2024 en Nouvelle-Calédonie qui ont coûté 1,1 Md € en dommages assurés.

## L'EXPLOSION DES MONTANTS D'INDEMNISATION

Inédits dans l'histoire des violences urbaines en France, ces événements ont posé la question de l'assurabilité des Grèves, Émeutes et Mouvements populaires (GEMP), qui constitue une garantie très souvent octroyée dans les contrats d'assurance dommages aux biens. À la différence des émeutes de 2005, localisées et limitées, celles-ci ont été d'une ampleur inédite. La fracturation de la société, les inégalités sociales, la défiance envers les institutions et l'évolution des réseaux sociaux ont aggravé ce risque en introduisant un phénomène de contagion et de systémicité.

Cela se traduit également par l'explosion des montants d'indemnisation : les émeutes de 2023 ont occasionné des dégâts quatre fois plus importants que celles de 2005, dont le coût oscillait entre 200 et 250 millions d'euros. Si la question de la couverture GEMP a été au centre des débats ces derniers mois, CCR est d'avis que la mise en place d'une éventuelle couverture publique ne doit pas se limiter aux collectivités territoriales : ainsi, dans une logique de large mutualisation, une couverture publique du risque GEMP devrait englober toutes les branches sur lesquelles la couverture est actuellement offerte par les assureurs.



Barrage routier à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, le 24 juin 2024.  
© Delphine Mayeur / AFP

## UN MODÈLE EN COURS D'ÉLABORATION PAR LES EXPERTS DE CCR

Dans le cadre de son activité de veille sur les risques émergents et afin de pouvoir apporter un appui technique aux pouvoirs publics, les équipes CCR ont travaillé sur une première version d'un modèle « Émeutes » construit sur les événements passés en France mais aussi à l'étranger. Celui-ci prend en compte divers facteurs aggravants, notamment l'influence des réseaux sociaux dans l'apparition et la structuration des émeutes, le développement de l'urbanisation et la situation sociale actuelle. Ces données permettent de construire un modèle de

# 800 M€

Le coût des dégâts assurés.

simulation, avec notamment un scénario de référence, correspondant au sinistre maximum possible (SMP) et caractérisé par une période de retour.

Par ailleurs, ce modèle permettra de contribuer à une évaluation socio-économique, afin d'analyser les coûts et les bénéfices pour la société d'un éventuel partenariat public-privé.

# CONSEILLER

CCR, expert du conseil  
et de la prévention



La digue de protection du littoral  
à Ars-en-Ré dans l'île de Ré, en juin 2024.  
© Michel Cavalier / hemis.fr

Fort de son expertise en réassurance, CCR accompagne les acteurs économiques et institutionnels en leur offrant des analyses et des conseils stratégiques. En 2024, CCR a renforcé son engagement en prévention en développant des modèles de risque toujours plus performants contribuant à la résilience des territoires.

1 €

investi dans la  
prévention permet  
d'éviter 3 euros  
de dommages.

# « CCR fait du conseil le second pilier de son plan stratégique »

Le 3<sup>e</sup> Plan national d'adaptation au changement climatique lancé en 2024 représente une avancée significative dans la modernisation du système assurantiel français et de la politique publique nationale de prévention des catastrophes naturelles. Le point avec Nicolas Bauduceau, Directeur adjoint Réassurances et Conseil de CCR.



---

**Nicolas  
Bauduceau**

Directeur adjoint  
Réassurances et Conseil

---

# « Le conseil délivré par CCR vise au renforcement de la gestion des risques extrêmes par l'ensemble des parties prenantes. »

51

C'est le nombre de mesures concrètes prévues par le 3<sup>e</sup> Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3). Présenté par le gouvernement français en octobre 2024, le PNACC vise également à planifier les actions à mener d'ici à 2030 pour s'adapter progressivement au réchauffement climatique dans l'Hexagone, qui pourrait atteindre +4 °C à la fin du siècle.

Consulter le PNACC 3 : <https://lc.cx/e9Ye4J>

## L'année 2024 marque-t-elle un tournant en matière d'accélération de l'adaptation au changement climatique ?

**N. BAUDUCEAU** | Il est indéniable que des signaux importants ont été envoyés en 2024, notamment avec la préparation du 3<sup>e</sup> Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3). Ce plan place la France sur une trajectoire d'adaptation au changement climatique, il marque un tournant à travers deux innovations majeures : d'une part l'introduction de la TRACC (Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique), référence essentielle à partir de laquelle l'ensemble des actions pourront se décliner ; d'autre part l'élargissement du champ d'intervention du PNACC-3 au domaine de l'assurabilité. La modernisation de notre système assurantiel et de la politique publique nationale de prévention des catastrophes naturelles par le biais de ce plan offre un soutien crucial pour permettre à chacun de mieux prévenir et de mieux se protéger contre les risques naturels. Parmi les mesures, je retiens l'augmentation du Fonds de prévention des risques naturels majeurs à 300 millions d'euros en 2025, la création de l'observatoire de l'assurabilité et d'un mécanisme spécifique de commissionnement de CCR, et enfin la création d'une cartographie nationale sur les périls Cat Nat. Concernant l'adaptation des

11 millions de maisons concernées par le risque de retrait-gonflement des argiles, l'atterrissage de la loi de Finances pour 2025 devrait permettre d'ouvrir des perspectives prometteuses.

## CCR accorde une attention particulière au sujet de la prévention et de l'adaptation au changement climatique. Quels sont ses leviers d'action en la matière ?

**N. BAUDUCEAU** | Le principal enjeu de CCR à court terme est la pérennité du régime Cat Nat, maillon central de la résilience et de la solidarité nationale face aux catastrophes naturelles. La réhausse de la surprime Cat Nat au 1<sup>er</sup> janvier 2025 permet certes d'envisager un retour à l'équilibre du régime à court terme, mais le développement de la prévention s'impose comme la solution à privilégier sur le moyen et le long terme. C'est pourquoi nous avons développé une stratégie de promotion de la prévention constituée de cinq leviers. En premier lieu, le conseil en direction des pouvoirs publics et de la sphère privée, afin d'éclairer les parties prenantes sur les stratégies les plus efficaces de prévention des catastrophes naturelles. CCR souhaite aussi inciter les assureurs à développer des actions préventives auprès de leurs assurés et mener des actions de sensibilisation vers l'ensemble des parties prenantes. Quatrième levier :

l'investissement au travers du fonds CCR-F destiné à promouvoir une filière française de la réduction des risques naturels. Enfin le projet « Initiative sécheresse » qui vise à identifier les mesures efficaces de prévention et de réparation des sinistres liés au RGA illustre l'importance de la recherche et développement.

## Vous évoquez le développement d'une activité de conseil. Quelles sont les ambitions de CCR en la matière ?

**N. BAUDUCEAU** | CCR exerce déjà une activité de conseil en direction des services de l'État, auprès des ministères des Finances ou de la Transition écologique, tout en répondant aux sollicitations du Parlement ou de la Cour des comptes sur des sujets liés à la gestion des risques extrêmes. Mais au-delà de cette activité importante, CCR a choisi de faire du conseil le second pilier de son plan stratégique en élargissant son activité à l'ensemble des pouvoirs publics, des collectivités locales notamment, des organismes parapublics et de la sphère privée. Le conseil délivré par CCR vise au renforcement de la gestion des risques extrêmes par l'ensemble des parties prenantes. Il s'appuie sur l'expertise de CCR et son positionnement privilégié au cœur de l'écosystème de la gestion des risques.

## Romorantin, un quartier conçu pour vivre avec le risque inondation

À Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher), le maire et l'architecte ont fait le choix, en 2015, d'aménager le quartier Matra, inondable et situé en plein centre-ville. En 2016, l'aménagement a résisté à la crue la plus forte survenue dans la ville, tout en assurant son rôle de protection d'un site historique. « *La nature est au principe même de l'aménagement du nouveau quartier d'habitation Matra dans la mesure où la politique peut la porter, explique l'architecte du projet, Éric Daniel-Lacombe. Il faut féliciter la ville et la préfecture de la volonté de coopération et de prévention qui a permis de s'accorder sur des règles d'aménagement en zone inondable en tenant compte de particularités du site et des risques connus d'inondation. Ce faisant, la municipalité a pu assurer un aménagement qui a résisté à l'inondation la plus forte connue à Romorantin, tout en assurant son rôle de protection d'un site historique. Ce projet a été justement salué comme un succès par les pouvoirs publics et CCR lorsque survint en juin 2016 une crue de 1,45 mètre. L'évaluation inventive avait conduit à un projet devant résister à une crue de 1,50 mètre tout en ralentissant les eaux à l'arrivée et en favorisant leur évacuation complète et rapide lors de la décrue. Aucun dégât ne fut signalé. Même les arbustes du jardin municipal restèrent en place et le nettoyage fut assuré en quelques jours.* »



Le quartier Matra,  
par temps sec.  
© edl



Le quartier Matra,  
par temps d'inondation.  
© edl

# Living with : l'architecture face au risque climatique

Dans le contexte d'accélération des catastrophes naturelles, il faut anticiper, construire de nouveaux schémas afin que les solutions ne reposent pas seulement sur un modèle économique de réparation. Cette vision, au cœur de l'approche de CCR, est aussi celle qui anime le projet du pavillon français à la 19<sup>e</sup> Biennale internationale d'architecture de Venise qui se tiendra du 10 mai au 23 novembre 2025.



Perspective intérieure.  
© Jakob+MacFarlane

Porté par l'Institut français, opérateur du projet, le pavillon temporaire «Vivre avec/Living with» a été conçu par les agences Jakob+MacFarlane, Martin Duplantier Architectes et Éric Daniel-Lacombe Architectes. Il s'inscrit dans une réflexion essentielle : comment bâtir un monde habitable dans un contexte de crises, comment proposer une vision positive d'un habitat qui fait corps avec son espace ?

CCR, qui interroge le «vivre avec» au quotidien, a soutenu la démarche dès sa genèse. Convaincu que l'architecture et l'urbanisme peuvent apporter des réponses concrètes aux défis climatiques, CCR a vu dans ce projet une opportunité de renforcer la réflexion à l'international autour de solutions innovantes et durables pour mieux cohabiter avec les risques extrêmes. Son implication en tant que mécène au côté des architectes lauréats souligne la nécessité d'un travail collectif pour garantir, au nom de l'intérêt général, la cohabitation avec les risques climatiques, l'adaptation pour tous et la pérennité d'un régime Cat Nat fondé sur la mutualisation.



## PENSER DES VILLES CAPABLES D'ÉVOLUER

Alors que le pavillon français permanent est fermé pour rénovation, l'équipe curatoriale a choisi de transformer cette contrainte en force en concevant un pavillon éphémère, construit à partir de matériaux légers et réemployés, ancré dans son environnement et en dialogue avec le chantier, la nature et le canal. L'exposition qu'il abrite explore six grands axes : l'existant, les vulnérabilités, l'abîmé, les proximités, la nature et les intelligences réunies. Ensemble, ces thématiques offrent des clés de lecture pour imaginer des territoires et des villes capables d'évoluer face aux

mutations d'aujourd'hui et de demain. Bien plus qu'une simple exposition, « Vivre avec/Living with » se veut un véritable laboratoire d'idées. Fruit d'une collaboration avec huit écoles d'architecture internationales, l'Atlas des aléas explore le rôle de l'architecture face aux risques climatiques et environnementaux et propose des stratégies de mitigation adaptées aux différents contextes. Un cycle de conférences, auquel CCR participera en tant qu'expert, viendra enrichir cette réflexion en réunissant chercheurs, architectes et professionnels pour dessiner les contours d'une nouvelle création architecturale face à l'incertitude du monde.



## Éric Daniel-Lacombe

Architecte

### « APPRENONS À VIVRE DANS CE NOUVEAU MONDE »

« Dans le cadre de nouvelles orientations stratégiques de CCR, la prévention des habitants comme l'adaptation de nos habitats face aux aléas du changement climatique devient un axe essentiel de notre société.

Désormais, ni le climat ni ses effets ne sont prévisibles. Les pluies changent de nature et de lieux de façon imprévue ; de même que les incendies de forêt, les glissements de terrain, les effondrements de montagne et des sols, les tempêtes, tornades et ouragans, etc. Le retournement des courants de l'atlantique nord n'est ni certain ni impensable. Il nous amènerait un refroidissement brutal de toute la façade atlantique européenne au lieu du réchauffement attendu, sans nous épargner les canicules ou les pluies diluviennes. De prévisibles, nos climats sont devenus chaotiques. Rien n'indique que les actions collectives des sociétés humaines parviendront à nous faire revenir aux climats du milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Apprenons donc à vivre dans ce nouveau monde, c'est l'ambition que se fixe CCR, une ambition que je partage à ses côtés depuis maintenant une dizaine d'années, comme un architecte aux côtés d'un réassureur ayant compris que la reconstruction à l'identique n'était pas plus souhaitable qu'efficace. À nous donc d'inventer autrement en mobilisant une connaissance plus poussée des dynamiques des aléas, comme des milieux habités, humains et non humains. C'est le sens de notre engagement commun à travers notamment "Living With". »

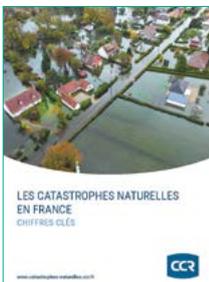
# LE KIOSQUE

Mobilisant ses experts et des scientifiques, CCR éclaire dans ses publications sur l'exposition de la France aux catastrophes naturelles et promeut la prévention.



## RAPPORT SCIENTIFIQUE 2024

Depuis 25 ans, CCR a développé des collaborations étroites avec des scientifiques de tous horizons. Le rapport présente les projets de R&D visant à améliorer la connaissance, l'anticipation et la prévention des risques extrêmes. Les recherches couvrent aussi bien les répliques sismiques que les phénomènes dus au changement climatique ou les pertes assurantielles liées à des catastrophes naturelles ou à des actes de terrorisme.



## LES CATASTROPHES NATURELLES EN FRANCE CHIFFRES CLÉS 2023

Retrouvez les principaux chiffres clés de 1982 à 2023 sur les catastrophes naturelles en France, avec les scénarios extrêmes et les données sur la prévention.



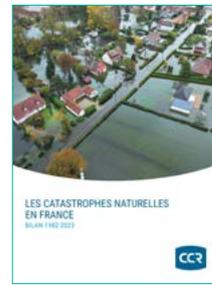
## RAPPORT AU MINISTRE 2024

3<sup>e</sup> édition du *Rapport annuel sur l'assurabilité des risques extrêmes et émergents en France*, remis au ministre de l'Économie en décembre 2024. CCR y souligne l'importance du développement de la prévention individuelle et du renforcement de la prévention collective. Jouant pleinement son rôle de conseil, CCR présente ses préconisations techniques sur ces enjeux primordiaux.



## RAPPORTS RÉGIONAUX SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

Une déclinaison, région par région, du *Rapport national sur la prévention des catastrophes naturelles* établi en 2023 par le Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM). Comment les territoires et les populations sont exposés aux catastrophes naturelles et les réponses apportées par la prévention.



## LES CATASTROPHES NATURELLES EN FRANCE BILAN 1982-2023

L'ouvrage dresse le bilan du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles (régime Cat Nat) depuis sa création en 1982. Au sommaire, « L'Actualité des Cat Nat en 2023 » présente les aspects réglementaires, le suivi des sinistres, la prévention et les événements majeurs de l'année 2023. Le document fournit également des données (chiffres et cartes) sur la sinistralité ou l'exposition du territoire aux catastrophes naturelles. Le texte examine enfin la politique nationale de prévention des risques naturels majeurs.

« Depuis 25 ans, CCR a développé des collaborations étroites avec des scientifiques de tous horizons. »

# INVESTIR

## Une politique financière engagée



Dans un contexte d'incertitudes et de volatilité des marchés, CCR a su préserver, voire renforcer, sa solidité financière. Une stratégie d'investissement qui, au-delà de la gestion des actifs financiers et immobiliers, vise aussi les projets d'intérêt général. En témoigne la création en 2024 d'un fonds d'investissement dédié à la prévention des catastrophes naturelles.

### 100 M €

La taille cible du Climate Change Resilience Fund (CCR-F), le fonds d'investissement créé par CCR en 2024.

# Investissements 2024 : comment CCR s'adapte à un contexte incertain

En 2024, les marchés financiers ont été marqués par des évolutions contrastées, une baisse des taux et des incertitudes géopolitiques. François-Xavier Hay, Directeur des Investissements et de la Gestion Actif/Passif, revient sur les stratégies adoptées par CCR pour faire face à ces défis.



---

**François-  
Xavier Hay**

Directeur des Investissements  
et de la Gestion Actif/Passif

---

# « Grâce à un positionnement stratégique, CCR a su tirer parti de cet environnement. »

## Comment qualifieriez-vous l'environnement financier de 2024 ?

**F.-X. HAY** | Cette année a été marquée par un contraste important entre les zones économiques. La croissance a été dynamique aux États-Unis (+2,7 %) alors que la zone euro a progressé plus modestement (+0,8 %). Les pays émergents, quant à eux, ont souffert du ralentissement de l'économie chinoise. Globalement, la croissance mondiale s'est établie à 3,1 %. Parallèlement, deux éléments majeurs ont influencé les marchés. D'abord, le recul généralisé de l'inflation, qui a conduit les principales banques centrales à baisser leurs taux directeurs. Ensuite, l'instabilité politique, avec des tensions en France et en Allemagne, et l'élection de Donald Trump aux États-Unis. Ces incertitudes ont été amplifiées par des crises géopolitiques persistantes, notamment en Ukraine et au Moyen-Orient.

## Comment ces évolutions ont-elles affecté les marchés financiers ?

**F.-X. HAY** | Malgré ces turbulences, les actifs risqués ont enregistré de belles performances. Les actions américaines, notamment le S&P 500 et le Nasdaq, ont progressé d'environ 25 %, tandis que les actions européennes ont affiché des résultats plus contrastés (+9 % pour le MSCI Europe et un CAC 40 en légère baisse). Sur le marché obligataire, les obligations à haut rendement en euros ont généré un rendement de 7,5 % et le crédit de bonne qualité a offert un rendement d'environ 5 %, soutenu par la réduction des spreads de crédit. En parallèle, les obligations souveraines européennes ont connu une volatilité importante, mais elles ont fini par s'apprécier en fin d'année.

## Dans ce contexte, comment le portefeuille de CCR s'est-il comporté ?

**F.-X. HAY** | Grâce à un positionnement stratégique, CCR a su tirer parti de cet environnement. Le rendement actuariel moyen du portefeuille obligataire est passé de 3,2 % en 2023 à 3,3 % en 2024. De plus, nos stratégies de diversification ont porté leurs fruits, avec une progression continue des plus-values latentes, renforçant ainsi la solidité financière de CCR pour 2025.

## Comment analysez-vous l'évolution du marché immobilier ?

**F.-X. HAY** | Le marché immobilier reste sous pression depuis 2022 en raison d'une inflation élevée et de la hausse des taux d'intérêt, entraînant un recul du volume des transactions et une correction des prix. Si la baisse des taux directeurs en 2024 a suscité un regain d'optimisme, des incertitudes subsistent. Toutefois, du fait de sa localisation et de sa qualité, le portefeuille immobilier de CCR détenu en direct a bien résisté, sans dépréciation de valeur. Son attractivité locative reste forte. Les participations dans des fonds de type OPPCI ont été modérément impactées par la baisse des valorisations, même si les revenus locatifs ont amorti ce choc.

## Toujours dans le domaine de l'immobilier, quels ont été les axes stratégiques de CCR en 2024 ?

**F.-X. HAY** | Outre la gestion courante de nos actifs, nous avons travaillé à la restructuration et au changement d'usage de certains biens en portefeuille afin de créer de la valeur. Le renouvellement des baux a également constitué un levier clé pour optimiser nos revenus locatifs. Malgré un environnement incertain, ces efforts permettent d'aborder 2025 avec une certaine sérénité.



## À BOULOGNE, UNE RESTRUCTURATION ALLIANT PERFORMANCE ET DURABILITÉ

En 2024, CCR a poursuivi sa stratégie de valorisation de son patrimoine immobilier avec la restructuration complète d'un immeuble de bureaux à Boulogne (Hauts-de-Seine). Ce projet exemplaire a permis de repenser entièrement l'édifice, qui datait des années 1990, en intégrant 300 m<sup>2</sup> supplémentaires et un rooftop, tout en améliorant ses performances techniques, énergétiques et son esthétique.

Guidée par une démarche éco-responsable, la rénovation a privilégié la conservation des structures existantes et la limitation des démolitions, avec un objectif de « zéro béton coulé » et l'usage de matériaux strictement nécessaires. L'optimisation des flux, le renforcement de l'efficacité thermique et la réduction de l'empreinte carbone ont été au cœur des choix architecturaux. La végétalisation des toitures illustre cette ambition, en conciliant performance et intégration dans l'environnement.

Cette rénovation de qualité a été couronnée par trois certifications : Breeam Very Good, WiredScore et, pour la première fois, Biodiversity. Elle a d'ores et déjà séduit un locataire, dans un marché immobilier pourtant difficile.

# CCR-F, le fonds d'investissement dédié à la prévention des catastrophes naturelles

Afin de préserver l'assurabilité dans un contexte de multiplication des catastrophes naturelles, CCR lance le Climate Change Resilience Fund (CCR-F), un fonds d'investissement dédié aux solutions innovantes en matière d'adaptation au changement climatique. Cette initiative, la première du genre en France pour un assureur ou un réassureur, est pilotée par la société de gestion sélectionnée, Starquest. Ce gestionnaire de fonds, qui fait partie des pionniers du capital investissement dans les technologies Greentech au niveau mondial, agit depuis plus de 15 ans pour accélérer la transition écologique, la décarbonation et l'utilisation durable des ressources et a, de ce fait, l'expertise nécessaire pour identifier les opportunités d'investissement les plus pertinentes.

## DES TECHNOLOGIES EN PLEIN ESSOR

Projet d'intérêt général au service de l'avenir, le Climate Change Resilience Fund (CCR-F) a une taille cible de 100 millions d'euros. Le fonds soutiendra des sociétés non cotées qui développent des réponses concrètes et mesurables pour prévenir et limiter l'impact des catastrophes naturelles sur les populations et les actifs corporels grâce à des technologies en plein essor telles que l'IA ou par le biais de dispositifs plus traditionnels, comme les techniques de prévention de la sécheresse géotechnique ou les systèmes de protection individuelle contre les crues.

## FÉDÉRER UN ÉCOSYSTÈME STRUCTURÉ ET INNOVANT

Les premiers investissements sont prévus avec une période de déploiement maximale de cinq ans. Le fonds prendra une quinzaine de participations, comprises entre quelques centaines de milliers d'euros et plusieurs millions, au capital des sociétés qui auront été sélectionnées.

À terme, le CCR-F permettra de fédérer un écosystème structuré et innovant d'acteurs impliqués dans la réduction du risque naturel en France. En prenant la décision d'investir dans la prévention, CCR se positionne au centre des enjeux d'assurabilité pérenne afin de maintenir sa capacité à servir le plus grand nombre.

*« Le fonds CCR-F contribuera à l'émergence d'une filière industrielle innovante de la réduction du risque naturel en France. Cette initiative s'inscrit dans la raison d'être de CCR : protéger l'assurabilité pour permettre à chacun de se construire un avenir. »*

Édouard Vieillefond,  
Directeur général de CCR

# S'ENGAGER

Un collectif au service  
de l'intérêt général



Les nouveaux collaborateurs de CCR,  
lors d'une journée d'intégration en 2024.  
© CCR

Engagée en faveur du développement des compétences, de l'égalité et de l'inclusion, CCR accompagne ses collaborateurs à chaque étape de leur parcours. Formation, intégration, événements fédérateurs et mécénat renforcent le collectif et l'adhésion aux ambitions de l'entreprise.

90 %

des collaborateurs  
de CCR ont bénéficié  
d'au moins une  
formation ces trois  
dernières années.

# Des collaborateurs impliqués dans les missions de CCR

Conscients de la mission d'intérêt général de l'entreprise, les collaborateurs de CCR se reconnaissent dans les valeurs portées par l'entreprise. Le collectif se renforce tout au long de l'année, notamment grâce à un processus d'intégration de nouveaux talents experts en leurs domaines, l'implication active du management, des formations et des initiatives porteuses de sens et de cohésion.

Journée de la terre  
et fresque du climat  
en octobre 2024.  
© CCR



## IMPLICATION DE CHACUN ET DÉVELOPPEMENT DE LEURS COMPÉTENCES

L'intégration de chaque niveau hiérarchique dans le déploiement opérationnel du plan stratégique constitue l'une des clés du management de CCR. L'information concernant la politique de l'entreprise est ainsi partagée à l'ensemble des collaborateurs, à travers des matinées « collaborateurs » ou des petits-déjeuners avec la Direction. De quoi favoriser une compréhension partagée des ambitions et des objectifs de l'entreprise.

CCR affirme sa volonté d'accompagner ses équipes dans leur montée en compétences. 90 % de ses collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation ces trois dernières années. CCR offre la possibilité de suivre des parcours certifiants ou diplômants et un parcours formation spécifique est proposé aux nouveaux managers.

24 nouveaux talents ont rejoint CCR, en 2024, dans le cadre d'un CDI, pour apporter leur contribution au projet d'entreprise.

## UNE ENTREPRISE ACCUEILLANTE POUR LES NOUVEAUX TALENTS

Entreprise citoyenne, CCR a à cœur d'accueillir des alternants et des stagiaires dans tous les métiers afin de leur offrir une première expérience professionnelle unique. Ils sont accompagnés dans cette découverte par des tuteurs engagés et bénéficient dès leur arrivée d'un accompagnement dédié.

Le processus d'intégration se fait en proximité. Il inclut, entre autres, une journée d'intégration pour comprendre l'entreprise et ses enjeux, des formations en lien avec les missions et un suivi personnalisé tout au long de leur parcours, jusqu'à une embauche pour certains.

## ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Femmes et hommes se voient offrir, au sein de CCR, les mêmes opportunités d'évolution. Ainsi, l'index d'égalité hommes/femmes de l'entreprise atteint le taux de 96/100 en 2024. Pour célébrer

la journée internationale des Droits des femmes du 8 mars, CCR a organisé un événement baptisé « Il=elle ». À cette occasion, les collaboratrices de l'entreprise ont été mises en lumière à travers des interviews vidéo où elles ont pu donner leur vision de la place des femmes dans la société et au sein de CCR.

L'ensemble des collaborateurs ont également pu approfondir leurs connaissances sur l'histoire des droits des femmes grâce à un quiz. Plusieurs ouvrages emblématiques écrits par des femmes engagées ont été diffusés, tels que *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* d'Olympe de Gouges, *Nous sommes toutes des féministes* de Chimamanda Ngozi Adichie et *Défense des droits des femmes* de Mary Wollstonecraft.

## DES ÉVÉNEMENTS CONVIVIAUX ET CITOYENS

L'esprit du collectif se construit également grâce à des événements fortement porteurs de sens ou simplement conviviaux. En 2024, à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), CCR a sensibilisé les collaborateurs aux handicaps invisibles. Un événement piloté en lien avec le média *Petite Mu*, organisé autour d'une exposition sous forme de BD, une conférence et un atelier d'initiation à la langue des signes... Des formations aux premiers secours et des sensibilisations RSE à l'occasion de la journée de la Terre ou de la journée du Recyclage sont également proposées.

## LE MÉCÉNAT COMME TRAIT D'UNION

CCR a mis à l'honneur, en mai 2024, les associations qu'elle soutient dans le cadre du mécénat humanitaire. Confrontée, dans ses missions quotidiennes, aux conséquences du changement climatique, CCR s'engage également localement via une politique de mécénat responsable auprès des territoires. L'entreprise contribue à des initiatives et des programmes en faveur du développement durable et de la résilience tels qu'Energy Observer, sur le thème de la transition énergétique, ou Polar Pod, la plate-forme d'exploration océanographique imaginée par Jean-Louis Étienne.

# Chiffres-clés

176  
collaborateurs  
chez CCR

86 %  
des collaborateurs  
se disent fiers de travailler  
chez CCR

73 %  
des collaborateurs  
recommanderaient  
l'entreprise à leur entourage

(source : enquête satisfaction  
collaborateurs 2023)

96/100  
L'index d'égalité  
hommes/femmes  
en 2024.

(Index égalité hommes/femmes 2025  
sur l'exercice 2024 : 96/100)

22  
alternants

et 9  
stagiaires  
ont été accueillis  
en 2024.

# La gouvernance de CCR

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration fixe les orientations stratégiques de CCR et veille à leur mise en œuvre.

**Jacques Le Pape**, Président

**Arnaud Bailleul**, Administrateur représentant les salariés

**Laurence Barry**, Administratrice indépendante

**Nathalie Broutèle**, Administratrice indépendante, Présidente du Comité stratégique, Présidente du Comité des rémunérations, des nominations et de la gouvernance

**Bruno Cinotti**, Administrateur nommé par l'Assemblée générale sur proposition de l'État

**Sébastien Doumeix**, Administrateur coopté par le Conseil d'administration sur proposition de l'État

**Patrice Forget**, Administrateur indépendant, Président du Comité d'audit, des comptes et des risques

**Frédérique Gollay**, Administratrice représentant les salariés

**Corentin Gouache**, Administrateur représentant les salariés

**Martin Landais**, Administrateur représentant l'État

**Sylvie Legendre**, Administratrice représentant les salariés

**Véronique Lehideux**, Administratrice nommée par l'Assemblée générale sur proposition de l'État

**Antoine Mantel**, Administrateur nommé par l'Assemblée générale sur proposition de l'État

**Marie-Rose Martinez**, Administratrice représentant les salariés

**Sophie Masset**, Administratrice indépendante

## LE COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

Le Comité de Direction générale est l'organe de gouvernance de la Direction générale de CCR. Instance de pilotage stratégique et opérationnel, il assiste la Direction générale dans la supervision globale et transverse de l'activité de l'entreprise.

**Édouard Vieillefond**, Directeur général

**Chrystelle Busque**, Directrice générale adjointe

**Olivier Belondrade**, Secrétaire général

**Antoine Quantin**, Directeur Réassurances et Conseil

**François-Xavier Hay**, Directeur Investissements et Gestion Actif/Passif

**Rose-Marie Tunier**, Directrice de la Communication et des Affaires publiques

## LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif de CCR, composé de 14 membres permanents, est en charge de la mise en œuvre des décisions opérationnelles et organisationnelles conformément à la stratégie de l'entreprise.

**Édouard Vieillefond**, Directeur général

**Chrystelle Busque**, Directrice générale adjointe

**Jean-Didier Ahovery**, Directeur de la Transformation

**Nicolas Bauduceau**, Directeur adjoint Réassurances et Conseil

**Olivier Belondrade**, Secrétaire général

**Damien Dronsart**, Directeur des Systèmes d'information

**Charles Dumartinet**, Directeur Modélisations

**Giselle Glaude**, Directrice des Ressources humaines

**François-Xavier Hay**, Directeur Investissements et Gestion Actif/Passif

**Béatrice Pujol**, Directrice financière

**Antoine Quantin**, Directeur Réassurances et Conseil

**Valérie Quiniou**, Directrice RSE

**Jérôme Spagnol**, Directeur des Risques

**Rose-Marie Tunier**, Directrice de la Communication et des Affaires publiques

Plus d'informations sur [www.ccr.fr](http://www.ccr.fr)



157, bd Haussmann  
75008 Paris - France

Tél. : +33 1 44 35 31 00

[www.ccr.fr](http://www.ccr.fr)



**RÉASSUREUR  
PUBLIC**